

Un CDI, pour quoi faire ?

« Centre de Documentation et d'Information »



- pour choisir un **roman** ou un **documentaire**, qu'on peut lire sur place ou emprunter pour deux semaines...
- pour se **distraire** en feuilletant les **revues**...
- pour faire son **travail scolaire**...
- pour consulter **dictionnaires** ou **encyclopédies**...
- pour faire sur les postes informatiques une **recherche** demandée par un professeur...
- pour rédiger un travail qui doit être présenté à l'aide du **traitement de texte**...

Parallèlement à ceci, les élèves de **Sixième** ont, en demi-groupes, une heure au CDI par quinzaine, avec le professeur-documentaliste. On apprend les bases de la **recherche documentaire**, que ce soit sur des supports papier (dictionnaires, documentaires) ou sur internet. Et on lit, bien sûr !

Les élèves de **Cinquième** aussi ont une heure au CDI dans leur emploi du temps, environ trois fois par trimestre.